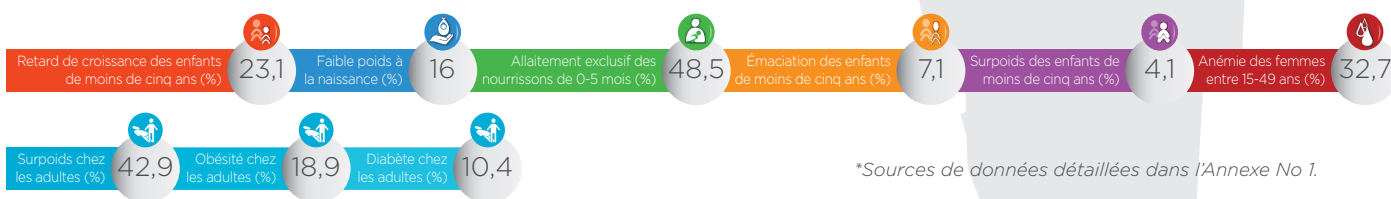




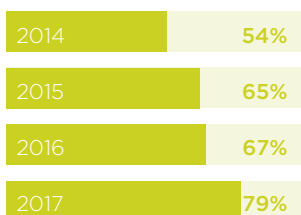
Date d'adhésion : septembre 2011
Population : 2,43 millions

Namibie



*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

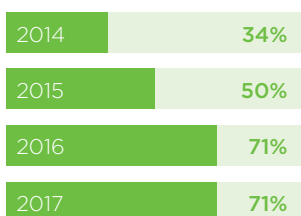
Transformations institutionnelles en 2016-2017



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

En 2017, le cabinet du Premier ministre a créé un Comité directeur inter-institutions pour finaliser la Politique nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et relancer le Conseil national de sécurité alimentaire et de nutrition. Le Conseil sera présidé

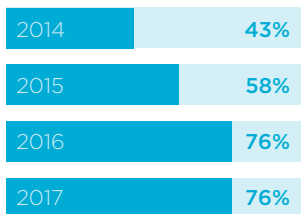
par le cabinet du Premier ministre et l'Alliance pour l'amélioration de la nutrition en Namibie sera son partenaire technique afin de plaider en faveur d'interventions spécifiques à la nutrition.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

De nombreuses parties prenantes ont contribué à l'élaboration de la Politique nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, actuellement en attente de validation. La politique révisée a été alignée sur les recommandations internationales, régionales et nationales. Le cabinet a approuvé la Stratégie et la Feuille de route « Faim Zéro » de la Namibie, et a chargé le Ministère de l'éradication de la pauvreté et de la protection sociale de coordonner sa

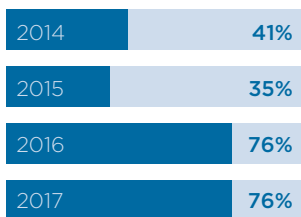
mise en œuvre. En 2017, la législation sur l'enrichissement du maïs et du millet à chandelle (mahangu) a été adoptée. La visite en Namibie de son Excellence Madame Graça Machel, ambassadrice des droits de l'enfant, a réveillé l'attention portée à la nutrition des enfants, des mères et des adolescents. Un guide pour soutenir l'engagement des parlementaires a été développé et sera publié fin 2017.



Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le cadre commun de résultats du Plan national de mise en œuvre du renforcement de la nutrition a été établi et toutes les actions nutritionnelles des divers acteurs ont par conséquent été alignées sur celui-ci. La planification et le chiffrage d'activités nutritionnelles ont été réalisés au début de l'exercice financier pour le Ministère de la santé et

des services sociaux et les autres ministères de tutelle. Les rapports de Surveillance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, compilés et publiés tous les semestres par le cabinet du Premier ministre, fournissent des données précieuses sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays.



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

La réduction des financements de donateurs a accru la nécessité d'une mobilisation des ressources de la part du gouvernement, en particulier dans la lutte contre le VIH. Le Ministère des finances a attribué une ligne budgétaire de 300 000 dollars namubiens par an à l'Alliance pour l'amélioration de la nutrition en Namibie. Le gouvernement et

les divers partenaires ont convenu des limites des ressources financières disponibles et affectées à la nutrition. Le Plan d'investissement national chiffré devrait permettre de soutenir l'harmonisation des ressources entre les secteurs et les parties prenantes externes.



PRIORITÉS 2017-2018

- Planifier de manière stratégique les mesures à intégrer au cadre commun de résultats ;
- Mobiliser les parlementaires pour le plaidoyer législatif, le suivi budgétaire et la sensibilisation du public ;
- Améliorer la fonctionnalité de l'Alliance pour l'amélioration de la nutrition en Namibie, particulièrement ses groupes de travail techniques. Un renforcement des capacités de ses membres est nécessaire, ainsi qu'un soutien technique pour accélérer les progrès réalisés jusqu'à présent.